

LES DIVERSITÉS AGRICOLES ET RURALES AU DÉFI DE L'AGRICULTURE DE FIRME

Introduction : MC. MAUREL (Directrice de recherche en géographie, EHESS, AAF Section 4)

Cette introduction proposera l'indispensable réflexion sur les termes utilisés et les questions soulevées, notamment par l'hypothèse de l'extension de « l'agriculture de firme ». Elle soulignera, par quelques exemples, la multiplicité des figures historiques et actuelles de l'agriculture et du monde rural, donc la nécessaire conjugaison des échelles et des modes d'analyse pour comprendre les évolutions.

Deux approches des diversités agricoles françaises

F. PURSEIGLE (Professeur ENSA Toulouse, Chaire GERMEA, AAF Section 4.) : ***Agriculture de firme, reconfiguration des exploitations françaises et conséquences sociales.***

Adossé à des travaux empiriques menés dans le cadre de la chaire GERMEA (Toulouse INP-ENSAT) et une analyse critique des données statistiques, cette communication aura pour objet de **montrer que la diminution de la population agricole française et la dilution des statuts professionnels en son sein ne s'accompagnent pas d'une homogénéisation des structures d'exploitation**. Paradoxalement, alors que les chefs d'exploitations français sont de moins en moins nombreux, **les exploitations agricoles n'ont jamais été aussi diverses et leurs activités reposent de plus en plus sur des stratégies d'association, d'externalisation ou d'intégration de salariés**. Alors que les exploitations de taille moyenne jadis dominantes connaissent des fragilités sans précédent, de petites fermes se maintiennent et se créent, reposant souvent sur de la pluriactivité et une diversité de sources de revenus. On observe en même temps le développement des entreprises de prestation de services agricoles pour de multiples clients et l'émergence, dans certaines filières, de grandes entreprises agricoles aux allures de firme intégrant de nouvelles fonctions, de nouveaux métiers et de nouveaux marchés. A travers ce **double mouvement de fragmentation et de recomposition des exploitations agricoles se laissent percevoir des processus de tertiarisation et d'industrialisation de la production agricole**. Cette tendance consacre selon nous **un processus de redéfinition de l'exploitation, laquelle peut être tout à la fois agricole, commerciale, artisanale ou industrielle** (Purseigle et Hervieu, 2022).

V. CHATELLIER (INRAE, UMR SMART) ***La diversité et l'évolution des productions agricoles françaises dans leur contexte international***

Les filières agricoles françaises s'inscrivent dans un contexte économique marqué par une volatilité accrue des prix internationaux, une ouverture croissante des marchés, une montée en puissance de quelques grandes entreprises internationalisées et une pression concurrentielle exacerbée au sein de l'Union européenne (UE). En dépit d'un développement récent plus rapide de la production agricole dans certains Etats membres de l'UE, comme en Pologne, en Espagne ou en Irlande, la France demeure le premier pays agricole européen. Nous donnerons quelques indicateurs de cette position et de l'évolution des terres agricoles qui l'accompagnent. Le diagnostic doit se prolonger par l'examen de l'évolution des productions. Elle s'accompagne d'une évolution lente de leur

localisation géographique tandis que la tendance à la spécialisation des territoires donne un autre aspect à la diversité.

Les exportations agroalimentaires de la France (60,6 milliards d'euros en 2020) ont peu progressé depuis 2010 ; elles constituent néanmoins un facteur crucial dans l'évolution de l'économie agricole. Elles sont liées aussi bien aux évolutions internes des pays-clients (la population par exemple) qu'à l'adaptation de l'offre. Mais l'enjeu économique dépend aussi des importations agroalimentaires de la France (55 milliards d'euros en 2020, dont les deux tiers en provenance des Etats membres de l'UE-27). On observe leur tendance à la hausse contribuant à la dégradation du solde commercial. La structure européenne et internationale de ce commerce agricole mérite attention, même que les stratégies des acteurs nationaux de la distribution qui ne manquent pas de privilégier des produits importés dès lors que les coûts d'approvisionnement sont plus avantageux.

Ces grandes tendances à l'œuvre ne doivent pas masquer le fait que l'agriculture française demeure toujours riche de la grande diversité de ses productions agricoles, de ses territoires et de ses formes d'organisation, tant au niveau des exploitations que des entreprises qui structurent ce secteur.

2^e partie : D'une autre figure à une perspective internationale

DAO THE ANH (Vietnam Rural Development Science Association, membre associé AAF, section 4) ***Les traditions agricoles et rurales du Vietnam au défi de l'agriculture de firme***

Le Vietnam est un pays avec une petite superficie agricole de 10,3 millions d'hectares ; en moyenne, les terres agricoles par habitant sont les plus réduites au monde avec 42% des ménages agricoles disposant de moins de 0,2 ha (en 2020) et seulement environ 3% exploitant plus de 3 hectares. La politique de « Rénovation » menée par l'État depuis 1988 fait place à l'économie agricole ; elle a consisté à diviser les terres entre tous les ménages et à garantir les droits d'utilisation de ces terres pendant 20 ans. Ainsi le Vietnam a fondamentalement échappé à la pauvreté et assuré la sécurité alimentaire depuis 2000.

En 2020, la population du Vietnam atteint 97,7 millions d'habitants, avec plus de 60% de la population rurale contribuant à 14,9% du PIB du pays ; 8,6 millions de ménages agricoles constituent environ 35% de la main-d'œuvre. L'économie des ménages a fait preuve d'efficacité: le Vietnam se classe au 15^e rang mondial en termes d'exportations agricoles. Le nombre et la taille des entreprises investissant dans le domaine de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche ont considérablement augmenté ces dernières années, en 2018, il y avait 9 235 entreprises. Les petites et moyennes représentent 96,5% du nombre total d'entreprises agricoles ; parmi elles, les micro-entreprises (moins de 10 travailleurs) en constituent environ 50%.

Le taux de retrait de la main-d'œuvre de l'agriculture est lent, il est donc difficile d'augmenter la taille des ménages pour appliquer la mécanisation et augmenter la productivité du travail. Les grandes entreprises investissent principalement dans la transformation et la distribution de produits agricoles. Dans ce contexte, les politiques agricoles visent à encourager le développement de contrats agricoles entre les coopératives et les entreprises de transformation et d'exportation.

F. COLLART-DUTILLEUL. (Professeur émérite de Droit, AAF Section 4) ***La Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans : entre diversité des agricultures et enjeux agro-écologiques***

La Déclaration des paysans, adoptée par l'assemblée générale de l'ONU le 17 décembre 2018, décline et détaille les conditions du maintien, dans des espaces naturels très différents tout autour du monde, d'une agriculture familiale de paysans dans des zones rurales. Elle vise à protéger la diversité des agricultures afin d'éviter que le développement de l'agriculture de firme se fasse au détriment de toutes les autres. Mais la diversité des agricultures est fragilisée par les grands enjeux que sont le climat, la mondialisation de l'économie et la sécurité alimentaire, enjeux qui ne distinguent pas entre les différents types d'agricultures.

C'est pourquoi la Déclaration réunit des droits au regard de la terre et des ressources naturelles, au regard du droit à l'alimentation et pour des conditions économiques qui ne se réduisent pas au marché. Il s'agit donc de définir les conditions internationales et les politiques publiques avec lesquelles ces droits pourraient préserver une diversité des agricultures. .

Conclusion générale : **J-M SERONIE**, (consultant agro-économiste, AAF section 10) Sans chercher à résumer les interventions, J-M Séronie s'attachera à dégager quelques évolutions envisageables dans les diversités agricoles et les modes d'exploitations, notamment aux échelles françaises et européennes. Il interrogera les stratégies possibles de quelques protagonistes, des exploitants, dans leur diversité, aux firmes, de nature et dimension multiples, ou aux Etats.

Quelques éléments biographiques sur les intervenants

Marie-Claude MAUREL Géographe, Directrice d'étude à l'EHESS, membre titulaire AAF Section 4. Elle a mené et dirigé de nombreuses recherches sur les agricultures et sociétés rurales de l'Europe centrale et orientale, notamment sur les effets successifs et variés des collectivisations puis dé-collectivisation. Parmi ses nombreuses publications, y compris dans le cadre de l'Académie, on peut retenir : *Terre et propriété à l'est de l'Europe depuis 1990, Faisceaux de droits, relations de pouvoirs*. Besançon, Les cahiers de la MSHE Ledoux, PU de Franche-Comté, 2021.

François PURSEIGLE Sociologue, professeur des universités à l'Institut National Polytechnique de Toulouse ; il dirige le département de sciences économiques, sociales et de gestion de l', Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse. Membre de l'UMR 1248 INRA/IMP AGIR. Co-créateur en 2021 et titulaire de la chaire **GERMÉA "Groupe d'Études et de Recherche sur les Mutations de l'Entreprise Agricole"**, dédiée aux nouvelles formes d'organisation économique et sociale de la production agricole. Il a poursuivi des recherches sur le poids politique des agriculteurs dans la société française et a initié un important programme de recherche de l'ANR sur les agriculteurs de firme. Il est auteur et co-auteur de nombreux ouvrages et articles dont *Le nouveau capitalisme agricole, De la ferme à la firme* (dit), 2017, Presses de Sciences Po ou avec B Hervieu, *une agriculture sans agriculteurs* (à paraître en mars 2022)

Vincent. CHATELLIER : Economiste et ingénieur de recherche à INRAE. Après avoir dirigé l'Unité de Recherche LERECO (Nantes) entre 2010 et 2016, il est directeur-adjoint l'Unité Mixte de Recherche SMART (localisée sur trois sites : Rennes, Nantes et Angers) depuis 2017. Il est

Président de la Société Française d'Economie Rurale (SFER) depuis juin 2019 et membre du comité éditorial de la revue *INRAE Productions Animales* et des éditions Quae. Ses travaux portent sur trois thématiques principales : l'économie des filières agricoles aux échelles internationale, européenne et française ; la diversité et les performances des exploitations agricoles ; les politiques publiques, les soutiens budgétaires et la régulation des marchés agricoles. Il est auteur ou co-auteur de nombreuses publications (cf site).

DAO THE ANH : Vice-Président de l'Académie vietnamienne des sciences agricoles (VAAS) et de l'Association vietnamienne des sciences du développement rural (PHANO). Membre correspondant associé de l'AAF. Docteur en économie agricole et rurale de Montpellier - Sup Agro. Travaux sur les systèmes agricoles agro-écologiques, la gouvernance de la chaîne alimentaire, le rôle des coopératives et la sécurité alimentaire. Parmi ses nombreuses publications citons : « Améliorer le développement agricole d'une agriculture diversifiée au Viet Nam » « Les supermarchés sont-ils adaptés aux pauvres »....plus récemment « Le système alimentaire d'Ho Chi Minh Ville »....

François COLLART-DUTILLEUL : Juriste, Professeur émérite des universités, Membre honoraire de l'Institut Universitaire de France, Membre correspondant de l'Académie d'Agriculture de France ; Auteur de "La Charte de La Havane : Pour une autre mondialisation", Dalloz, 2017 ; "Nourrir : Quand la démocratie alimentaire passe à table", Les Liens qui Libèrent, 2021

Jean-Marie SÉRONIE : Ingénieur agronome INA-PG , expert-comptable, a occupé des fonctions de responsabilité dans de multiples organismes agricoles notamment Crédit mutuel et réseau national CERFRANCE (2006). Agroéconomiste indépendant, président SAS Champs d'avenir. Auteur de plusieurs essais sur la PAC, la révolution numérique, prépare *2041 l'odyssée paysanne pour la santé des Hommes et de la Planète* (A paraître mai 2022)